



PAROPLUS

IMPRÉGNATION SEMI-PELLICULAIRE POUR LE BOIS

- PAROPLUS est un produit de traitement du bois : protège et décore.
- Existe en 5 teintes : incolore, chêne, chêne rustique, merisier et châtaignier.
- S'utilise pour les boiseries dans des pièces sèches ou humides et menuiseries extérieures en atmosphère rurale, urbaine, industrielle et maritime.
- Le bois est protégé et décoré sans que son veinage naturel ne soit altéré.

APPLICATION

PAROPLUS s'applique sur les bois naturels après un nettoyage soigné, en éliminant les moisissures, graisses, poussières, etc...

Bien homogénéiser le produit avant l'application.

La première couche s'applique diluée avec 5 % de DILU 464, avec une brosse.

Les couches ultérieures s'appliquent pures.

- Au pistolet, diluer avec 5 à 7 % de DILU 464.

- A l'extérieur, appliquer 3 couches.

- A l'intérieur, appliquer 2 couches.

- En entretien, appliquer 1 ou 2 couches.

Dans tous les cas, attendre 24 heures entre chaque couche.

Pouvoir couvrant : 7 - 11 m² au litre par couche selon le pouvoir absorbant du bois.

UTILISATIONS

Pour peindre les clôtures, portes, fenêtres, volets, rampes, poutres apparentes, toutes boiseries extérieures ou intérieures.

S'UTILISE AVEC :

Nos brosses, notre kit peinture.

CONDITIONS D'EMPLOI

Se reporter aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage.

Incolore : A utiliser seulement à l'intérieur.

Ne pas appliquer PAROPLUS sur certains bois tropicaux : iroko, teck, doussié et certains sipo.

Bois résineux : des exsudations peuvent se produire, même un certain temps après l'application.

CARACTÉRISTIQUES

Aspect : liquide limpide coloré selon la teinte.

Liant : résine glycérophthalique.

Extrait sec : 46 à 50 %.

Point éclair : 39 °C.

Séchage à 20 °C et HR de 65 % :

hors poussière : 3 heures,

sec : 8 heures,

recouvrable : 24 heures.

Classification : AFNOR NFT 36005-Famille I - Classe 4a.

EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société

Pro5 www.pro5.fr

PROTECTION PRÉCONISÉE : gants, lunettes, vêtements de protection.

Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.

D299-1211-394-

POUR UNE DÉMONSTRATION :
CONTACTEZ VOTRE REPRÉSENTANT ZEP
OU LE SERVICE COMMERCIAL : 02 37 65 50 52

Les marques déposées Zep sont la propriété de Zep IP Holding LLC
et sont utilisées sous licence limitée avec leur permission.

